

PREFECTURE DE L'AIN

Affaire suivie par : Hélène VITRY
Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation départementale de l'Ain
Service Environnement et Santé
Courriel : ars-dt01-environnement-saep@ars.sante.fr

Bourg en Bresse, le 15/07/2022

La Préfète de l'Ain

à

Messieurs les Maires de Saint André de
Corcy et Monthieux

OBJET : SAINT ANDRE DE CORCY - MONTHIEUX – Levée de la restriction des usages de l'eau destinée à la consommation humaine pour le réseau de Saint André de Corcy et Monthieux (Sud)

Messieurs les Maires,

Pour faire suite à la restriction d'usage prononcée le 14/07/2022 suite à un dysfonctionnement du pompage en eau brute du réseau d'alimentation en eau potable de Saint de Corcy et Monthieux Sud provoquant une mise hors d'eau du réseau d'eau potable, des mesures de gestion ont été mises en place par le délégataire SAUR : purges sur le réseau, désinfection, réalisation d'analyses enterolert et colilert en différents points du système d'alimentation.

Ce jour, les résultats fournis par la SAUR montrent une qualité d'eau satisfaisante sur les réservoirs et en particulier le réseau de distribution :

- Cimetière de Massieux chlore libre 0,2 mg/L, enterolert et colilert idexx conformes
- Point incendie carrefour Market Saint André de Corcy : chlore libre 0,26 mg/L, enterolert et colilert idexx conformes
- Point incendie amont EHPAD Saint André de Corcy : chlore libre 0,21 mg/L, enterolert et colilert idexx conformes
- Point incendie route de Saint Marcel en Dombes Monthieux : chlore libre 0,26 mg/L, enterolert et colilert idexx conformes
- Cimetière de Monthieux : chlore libre 0,21 mg/L, enterolert et colilert idexx conformes
- Purge impasse Tuillière Saint Marcel en Dombes : chlore libre 0,20 mg/L, enterolert et colilert idexx conformes

La levée de la restriction d'eau pour les usages alimentaires peut être levée.

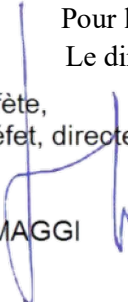
Par ailleurs, je vous demande de :

- **maintenir un taux de chlore suffisant sur l'ensemble du réseau d'eau potable.**
- **maintenir une auto surveillance du chlore sur l'ensemble du réseau d'eau potable.**

Les services de l'ARS ARA (délégation de l'Ain) reprendront contact avec vous, le délégataire et le syndicat ce lundi 18/07 pour faire un point de situation complet et prévoir l'organisation d'un retour d'expérience avec les différents acteurs.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agr er, messieurs les Maires, l'expression de ma consid ration distingu e.

Pour la Pr f te de l'Ain,
Le directeur de cabinet,
Pour la pr f te,
Le sous-pr fet, directeur de cabinet
S bastien MAGGI



Copie transmise   :

SAUR